

Collège communal de la Ville de Liège
Service des Permis d'Urbanisme
La Batte 10 - 4000 Liège
enquete.urbanisme@liege.be

Objet : réclamations et observations à l'avis d'urbanisme relatif au projet MATEXI de construction d'un ensemble de 74 logements au Thier de la Chartreuse à Liège (PU/85689 D)

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Echevins,

Je suis convaincu(e) que ce projet est **INAPPROPRIÉ** pour le quartier et les Liégeois(es) pour les raisons suivantes :

L'environnement

Le projet MATEXI détruira une partie importante (25.000 m²) du site de la Chartreuse classé dans son ensemble en 1991 par arrêté ministériel pour son intérêt patrimonial et environnemental. C'est la plus grande zone verte de la ville, la dernière forêt urbaine et le plus grand poumon vert de la rive droite de Liège. Il faut préserver l'ensemble de cette zone!

La faune et la flore

Le site, classé « de grand intérêt biologique » par la Région wallonne, abrite de nombreux animaux qui disparaîtront si le projet est construit.

La mobilité

L'étude d'incidence démontre que le quartier est incapable d'absorber l'augmentation de volume de trafic lié au projet. La N3 (route de Herve) est déjà totalement saturée aux heures de pointe auxquelles s'ajoutent les heures d'entrée et de sortie des écoles.

En outre, le Thier de la Chartreuse n'est ni adapté ni adaptable à une circulation plus dense.

Le Bien Vivre ensemble

Le projet tel que présenté réduit considérablement les espaces verts existants. Il impactera la qualité de l'air (un hectare déboisé, c'est entre 10 et 50 tonnes de CO₂ de plus dans l'air chaque année).

Le patrimoine

Le projet ne prévoit aucune mesure concrète de mise en valeur des zones classées du site et ne prend pas en considération sa dimension historique.

La construction d'un bassin d'orage au-dessus des eaux souterraines de la Chartreuse (areines) met en danger les 7 sources.

L'urbanisme :

Pour augmenter son profit, le promoteur propose la construction d'habitats aux dimensions démesurées par rapport aux maisons existantes. En outre, l'architecture proposée est incompatible avec le style du quartier.

L'avenir

Ce projet n'est que la première phase d'un plan plus large prévoyant la construction de plus de **400 logements sur 20 ans !**

Je ne suis pas opposé(e) à la création de nouveaux logements sur le territoire communal liégeois mais je suis convaincu(e) que :

- cela ne doit pas se faire au détriment de la qualité de vie des habitants actuels,
- il serait bien plus intelligent de répondre à la question de l'accès au logement en réaffectant des bâtiments et immeubles actuellement inoccupés,
- il est essentiel de sauvegarder des espaces verts comme ceux de la Chartreuse.

Je vous demande donc de ne pas accorder de permis à ce projet immobilier et d'entamer une réflexion globale sur l'ensemble du site de la Chartreuse en concertation avec les riverains.

J'ajoute à cette lettre mes remarques personnelles :

En l'attente de vous lire, je vous adresse, Monsieur le bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, mes salutations respectueuses.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Date : /2017

Signature